



AVAS et SICTAME vous informent

Un même combat et un même objectif : Une entreprise au service de l'homme

Ce mois-ci, élisez vos représentants au Conseil de surveillance TOTAL Actionnariat France

Si vous détenez des actions Total dans le fonds Total Actionnariat France, vous êtes destinataire du matériel de vote (*expédié ce 3 octobre*) qui vous permet de **choisir une des listes de candidats**, parmi les 7 soumises à vos suffrages, et d'élire ainsi vos représentants au Conseil de surveillance : 14 titulaires et autant de suppléants.

Ce conseil a pour rôle de surveiller la gestion du fonds assurée par Amundi et d'exercer les droits de vote attachés aux actions ; il peut présenter des résolutions aux AG d'actionnaires ; il décide de l'apport ou non des titres, en réponse à une Offre Publique d'Achat ou d'Echange (OPA/OPE).

Quels enjeux ?

L'épargne des salariés et anciens salariés, placée en actions de l'entreprise, représente des sommes considérables. C'est ainsi que votre seul FCPE Actionnariat France détient 3,3 % du capital de Total et représente 5,6 % en droits de vote et pèse 10 % des voix en AG des actionnaires, compte tenu du taux de présence des actionnaires.

C'est dire **l'enjeu représenté par l'actionnariat salarié et le poids de son vote**. Bien conçu, l'actionnariat salarié :

- est un moyen de mieux associer les salariés à la marche et aux résultats de l'entreprise ;
- peut constituer un actionnariat stable et significatif qui renforce l'entreprise.

Cependant, **beaucoup de dirigeants utilisent l'épargne de leurs salariés pour se doter à bon compte d'un outil d'autocontrôle du capital de leur entreprise, en détournant à leur profit le vote des salariés actionnaires**. C'est précisément ce que fait Total et le Conseil constitue un moyen pour contrôler les votes et le capital¹.

En 2003, le fonds Total absorbait le fonds Elf. A la différence du fonds Elf, où les actionnaires salariés exerçaient les droits attachés aux actions, le fonds Total les prive de ces droits, qui sont exercés par le Conseil de surveillance. De ce fait, l'actionnaire salarié de Total ne dispose d'aucun des droits qu'a tout autre actionnaire et notamment celui d'assister à l'AG des actionnaires, d'exercer son droit de vote sur les résolutions soumises à l'AG, de donner mandat à la personne de son choix ou de percevoir son dividende sans frais !

Le seul droit laissé aux actionnaires salariés de Total est d'élire leurs représentants au Conseil de surveillance. Pour contrôler ce Conseil, Total désigne, à côté des 14 membres élus, 7 de ses représentants qui participent aux votes liés aux actions, infléchissant ainsi ou dénaturant les votes du Conseil. AVAS-SICTAME n'a cessé de dénoncer ces pratiques, qui sont apparues finalement non conformes au règlement du fonds.

En mai 2009, les membres élus du Conseil, à l'exception de ceux de la CFE-CGC, ont fait respecter ce règlement. A l'instar de nombre d'actionnaires, vos élus n'ont pas approuvé certaines résolutions, de surcroît non conformes aux recommandations du MEDEF (*parachute doré, retraites chapeaux des dirigeants entre autres*). La Direction a alors assigné le Président du conseil (*élu AVAS-SICTAME*) au tribunal, en lui réclamant 44 000 € ! Cette manœuvre d'intimidation s'est soldée par la condamnation de Total. Qu'à cela ne tienne : en réunion du Conseil, le 15 décembre 2010, Total obtient la majorité des deux tiers plus une voix, nécessaire à la modification du règlement pour que ses 7 représentants participent aux votes liés aux actions ; seuls les élus AVAS-SICTAME et CGT s'opposent à cette modification, les élus des autres listes autorisant cette régression de la démocratie actionnariale.

De la même façon, la Direction participe au choix du candidat administrateur qui représente l'actionnariat salarié au Conseil d'administration de Total. Aussi, au-delà des discours de façade des uns et des autres, sachez qui défend vraiment vos intérêts d'actionnaires salariés et qui permet de maintenir l'actionnariat salarié sous tutelle.

Outre les enjeux politiques et de pouvoir, il y a des enjeux techniques et financiers, tels la gestion de votre épargne. Nous avons obtenu le changement de gestionnaire du fonds, un site internet plus convivial avec davantage d'informations, la suppression des frais d'arbitrage et plus de possibilités concernant les valeurs plancher. Concernant les parts distributives, formule que nous avons contribué à mettre en place et dont l'intérêt n'a pas encore été perçu par tous, nous continuons de demander la suppression totale des frais appliqués sur la perception des dividendes même si nous avons déjà réussi à les faire baisser fortement. *(la suite en page 3)*

en pages centrales : L'évolution du Groupe en quelques chiffres

¹ Voir le tract SICTAME : « Actionnariat salarié : Un autocontrôle à bon compte » du 13 décembre 2010, accessible à l'adresse : http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tracts/Tract_2010_12_14_CS_TAF.pdf.

L'évolution du Groupe en quelques chiffres

Nous avons actualisé le **tableau de bord** qui vous permet, en quelques éléments clés², de suivre l'évolution du Groupe Total depuis qu'il a absorbé PetroFina et Elf Aquitaine. Depuis 2005, ce suivi est aux normes IFRS.

	TotalFinaElf	TOTAL				
	2000	2007	2008	2009	2010	2011
Eléments Financiers						
Chiffre d'affaires annuel (G€)	115	159	180	131	159	185
- dont part pétrole (en %)	82	88	89	89	89	89
- dont part chimie (en %)	18	12	11	11	11	11
- dont part Europe (en %)	54	70	70	70	69	67
Résultat opérationnel ajusté (G€)	15	23	28	14	20	24
Résultat net ajusté (G€)	8	12	14	8	10	11
Investissements nets (G€)	5	10	11	10	12	16
<u>Versé à l'actionnaire</u> (hors minoritaire)						
- dont dividendes (G€)	3,6	6,3	6,3	5,3	5,3	5,4
- dont rachat d'actions (G€)	1,6	4,5	5,1	5,3	5,3	5,4
	2	1,8	1,2	0	0	0
<u>Frais de personnel</u> (G€)						
	6,5	6,1	6	6,2	6,2	6,6
Nombre d'actions (millions)	740	2 396	2 372	2 348	2 350	2 364
Capitalisation (G€)	117	136	92	106	93	93
Eléments Opérationnels						
<u>Amont</u>						
Réserves d'hydrocarbures (Mtep/an)	1 470	1 393	1 394	1 398	1 426	1 523
- dont part gaz (en %)	35	45	46	46	44	49
- dont part bitume (en %)³				3	7	9
Production hydrocarbures (Mtep/an)	106	120	117	114	119	117
- dont production de brut (Mt/an)	73	75	73	69	67	61
Principale zone de production	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord	Mer du Nord
<u>Aval</u>						
Capacité de raffinage (Mt/an)	128	130	130	130	118	104
- dont part Europe (en %)	88	88	88	88	87	84
Quantité raffinée (Mt/an)	121	121	118	108	94	91
Nombre de stations-service	17 700	16 500	16 400	16 300	17 500	14 800
Vente de produits raffinés (Mt/an)	185	193	183⁴	181	189	182
- dont part Europe (en %)	79	69	69	67	63	63
<u>Autres éléments</u>						
Nombre de pays d'implantation	120	> 130	> 130	> 130	> 130	> 130
Effectifs	123 300	96 400	97 000	96 400	92 900	96 100

Pour recevoir l'AVASCOPE, les Cahiers du SICTAME ou les Bulletins AVAS-SICTAME,
Téléphonez-nous au 01 47 44 61 71 ou 05 59 83 64 83 - ou Contactez-nous :
AVAS : Immeuble Citi Center 3^{ème} étage - 92073 Paris La Défense Cedex - **SICTAME :** Bureau 4E41, Coupole, 92078 Paris La Défense
 NOM et Prénom : Adresse :
 Souhaite recevoir gracieusement : AVASCOPE et/ou Cahiers du SICTAME et/ou Bulletins AVAS-SICTAME

² Pour les éléments des années 2001 à 2006, se reporter à l'un de nos précédents tracts, par exemple celui accessible à l'adresse http://www.sictame-unsatotal.org/upload/tracts/Tract_2008_10_13_la_tourmente.pdf

³ Depuis 2009, les réserves de bitume sont comptabilisées à part. Ces réserves sont localisées dans la zone « Amériques ».

⁴ L'écart par rapport à 2007 est dû pour moitié à un changement de méthode de calcul des ventes de la raffinerie de Port Arthur

Soulignons quelques uns des éléments essentiels de l'évolution du Groupe :

Il y a un peu plus de 10 ans, grâce à ses 2 OPE réussies, sur PetroFina puis sur Elf Aquitaine, Total se hissait de la 10^{ème} à la 4^{ème} place de pétrolier mondial. Depuis, Total a été dépassé par Chevron et se retrouve au 5^{ème} rang.

A l'issue de ces 2 OPE et porté par une conjoncture économique particulièrement favorable, qui n'a cessé de s'améliorer jusqu'en 2008, Total a vu ses résultats exploser. En 2008, un record de 14 G€ de résultat net fut atteint. Comme toutes les entreprises, Total est affecté par la crise qui secoue le monde depuis 2007. En 2009, nous avons souligné « *la capacité de Total à dégager un résultat net annuel qui, fonction de la conjoncture et du prix du baril, se situe autour de 10 G€, plus ou moins 2 G€* ». Depuis 2010, la conjoncture économique s'est améliorée pour Total et lui a permis de dégager, en 2010 et 2011, un résultat net annuel en partie haute de cette fourchette.

Les résultats de Total sont fortement liés au prix du baril : après un record absolu de 147 \$ en juillet 2008, le cours moyen du baril a été de 111 \$ en 2011 (*contre 80 \$ en 2010, 62 \$ en 2009, 97 \$ en 2008, 72 \$ en 2007, 65 \$ en 2006, 54 \$ en 2005*) ; et 112 \$ pour l'année en cours.

Au cours de la décennie, **Total n'a cessé d'accroître la part de ses capitaux consacrés à l'exploration production**, le poids de la chimie dans le chiffre d'affaires passant de 18 à 11 %. **Après avoir trop faiblement investi de 2000 à 2004 (moins de 6 G€/an d'investissements nets par an)**, Total est passé à un **rythme d'investissement net de 10 G€ de 2005 à 2009**, puis 12 G€ en 2010 et **16 G€ en 2011**.

Les investissements bruts ont fortement crû en 2008 pour atteindre 13,6 G€, puis 13,3 G€ en 2009, 16,3 G€ en 2010 et un record de 24,5 G€ en 2011. **Pour financer ces investissements, Total a procédé à d'importantes cessions d'actifs.** Total, qui a d'abord bénéficié du 'trésor' Sanofi, à présent épuisé, se voit contraint d'arbitrer des actifs plus stratégiques, pour financer des investissements de plus en plus lourds, dont la rentabilité est moins immédiate. Ceci pèse inmanquablement sur le cours de bourse. **Ces arbitrages n'épargnent plus le secteur pétrole et posent question.** L'annonce par Total d'un plan de cessions de 15 à 20 G\$ pour la période 2012/2014 inquiète à juste titre. **Total semble victime de ses propres décisions** : d'abord 29 milliards de rachat d'actions entre 2000 et 2008 qui ont vidé partiellement les caisses ; ensuite, la ponction annuelle du service du dividende a été portée de 1,6 G€ en 2000 à 5,5 G€ aujourd'hui (*ce qui correspond à une hausse moyenne de 10 % par an sur la période ; avec une hausse moyenne de 5 % par an, le service du dividende serait à un niveau plus supportable de 3 G€*). Sur la même période, les frais de personnel n'ont pratiquement pas bougé et représentent 6,6 G€/an.

Alors, **comment faire pour investir toujours plus, sans pour autant réduire le dividende, tout en attendant quelques années avant que ces nouveaux investissements soient productifs de cash ? Faut-il continuer à vendre les bijoux de famille ?** De ce point de vue, la cession envisagée de TIGF est emblématique : il s'agit d'un actif historique et à rendement sûr du Groupe, correspondant bien à la mission de Total de contribuer à la satisfaction des besoins en énergie : vendre serait une erreur et un mauvais message envoyé tant au personnel qu'à l'extérieur. **D'autres pistes nous semblent préférables, comme maîtriser la croissance des investissements ou recourir davantage à l'emprunt pour financer les développements** (*surtout en période de taux bas ; TIGF rapporte plus que ce que peut coûter un emprunt de développement*), l'exploration restant financée sur fonds propres.

Les résultats opérationnels de l'entreprise restent bons, marqués notamment dans l'Amont par le démarrage de nouveaux champs, qui ont permis de renouer avec **la croissance des productions** en 2010. Les années 2011 et 2012 ont cependant été marquées par un recul des productions lié notamment à l'instabilité politique et économique de certains pays (*Libye, Syrie, ...*) et à l'accident d'Elgin ; avant une croissance annuelle attendue de 3 % par an sur la période 2011-2015, rendue possible par **l'arrivée à maturité d'un grand nombre de projets**, dont Pazflor en Angola est une brillante illustration. Pour maintenir cette croissance, il faut aussi assurer le **renouvellement et la croissance des réserves**. La tâche est rude pour tous les majors, confrontés à la difficulté d'accéder à la ressource minière et à la concurrence croissante des NOC (*National Oil Companies*). Le savoir faire et la capacité à traiter des projets de plus en plus complexes et à les financer sont des atouts indispensables, ainsi que le strict respect des conditions de sécurité et de l'environnement. Les nouvelles orientations E&P portent leurs fruits.

Depuis 2003, **l'évolution des réserves de Total** se caractérise par une baisse continue des réserves de liquides, compensée jusqu'en 2006 par une hausse des réserves de gaz. Ce mouvement s'est inversé en 2010, avec un accroissement significatif des réserves, dû en fait à la part **bitume** (*9 % des réserves totales en 2011 contre 3 % en 2009*). Cependant, la part du **gaz** dans les productions de Total va continuer de s'accroître, avec en particulier le développement des **activités LNG**. Réserves et productions présentent une répartition géographique équilibrée.

Les résultats de **l'Aval** ont très fortement régressé en 2009, en lien avec la baisse de la marge de raffinage, avant de se reprendre légèrement en 2010 puis se dégrader à nouveau en 2011. Après un record à 39 €/t moyen en 2008, la marge de raffinage a chuté à 15 €/t en 2009, avant de remonter à 22 €/t en 2010, qui est la moyenne observée sur ces 15 dernières années ; elle a chuté à 14 €/t en 2011 avant de remonter en 2012 (*moyenne de 32 €/t à fin août*). Le raffinage européen continue de faire l'objet d'adaptations, l'Europe importe autant de gazole qu'elle produit d'excédents d'essence, qui ne sont plus absorbés par le marché américain. Les fortes surcapacités de raffinage, apparues au niveau mondial en 2009, ont conduit à des fermetures de raffineries, la capacité de Total est ainsi passée de 130 à 104 Mt/an, ce qui pèse sur l'emploi et crée des inquiétudes.

La Chimie, qui a connu une année 2009 très difficile, a fortement rebondi en 2010, avec un résultat dépassant largement celui de 2008 et qui s'est pratiquement maintenu en 2011.

Nos Objectifs :

1) **Obtenir une véritable démocratie sociale et rendre aux actionnaires salariés leurs droits d'actionnaires** : AVAS et SICTAME, en lien avec d'autres partenaires, se battent pour que les **principes républicains de liberté et égalité** s'appliquent aussi aux actionnaires salariés. L'actionnaire ne saurait être de second rang du fait qu'il est salarié ; il doit être traité à l'égal des autres actionnaires et pour cela, il faut que :

- tout actionnaire salarié, qui le souhaite, ait la liberté de voter et d'accéder à l'AG des actionnaires;
- le Conseil de surveillance n'exerce que les seuls droits de vote qui n'auraient pas été exercés individuellement ;
- au sein du Conseil, n'exercent les votes liés aux actions que les seuls représentants des salariés actionnaires.

2) **Développer l'actionariat salarié** et « *favoriser l'accès au capital de l'entreprise ... pour tous et de façon équitable* »⁵. AVAS et SICTAME demandent la distribution d'actions gratuites à tous, en une ou plusieurs fois, à hauteur du quart du brut annuel de chacun. En 2010, l'attribution de 2,5 millions d'actions aux 100 000 salariés du groupe, soit 25 actions par salarié, constitue un petit pas, contraint par la loi, en ce sens ; à comparer aux plus de 3 millions d'actions conditionnelles distribuées chaque année à une minorité.

Les augmentations de capital réservées aux salariés en 2006 et 2008 enregistrent des moins values. Nos appels pour rendre ces opérations plus attractives et mieux sécurisées⁶ ont-ils fini par être entendus ? L'augmentation de capital prévue pour 2013 devrait comporter un mécanisme à effet de levier avec protection du capital.

3) **Promouvoir la bonne gouvernance et améliorer la valorisation de l'entreprise**. Pour cela, il convient que :

- l'excellence économique s'accompagne de l'excellence sociale et d'un partage équitable entre les acteurs ;
- la valorisation à long terme de l'entreprise l'emporte sur les considérations de court ou moyen terme ;
- les pratiques de l'entreprise soient en cohérence avec les discours affichés.

4) **Améliorer l'information des actionnaires salariés** sur leur épargne, leurs droits, la fiscalité, la transmission de patrimoine, etc. ... **et leur permettre d'élire leur(s) représentant(s) au Conseil d'administration** de la société.

En 2009, vous avez placé AVAS-SICTAME en tête avec 23,5 % des voix (contre 2^{ème} et 21,4 % en 2006 et 18,6 % en 2003), avec 3 sièges sur les 14 à pourvoir. C'est dire le formidable encouragement et soutien que constitue cette progression continue. Il ne tient qu'à vous de renforcer notre pouvoir d'influence et notre action au service de vos intérêts d'**actionnaires** et de **salariés** (ou anciens salariés) et de nous aider à obtenir le respect qui vous est dû.

AVAS-SICTAME est la seule liste à diffuser une information régulière sur son action et son analyse de l'entreprise, via ses publications: '[AVASCOPE](#)' et '[Les Cahiers du SICTAME](#)' ou ses bulletins: '[AVAS et SICTAME vous informent](#)'. **Retrouvez toutes ces informations sur les sites : www.esop-avas.org et www.sictame-unsatotal.org.**

AVAS-SICTAME est la seule liste à intervenir régulièrement en AG des actionnaires de Total. Les analyses, les questions d'AVAS, du SICTAME ou de leurs représentants sont pertinentes et attendues. Depuis 9 ans, le SICTAME, via le Comité Central d'Entreprise de Total dont il assume le Secrétariat, adresse chaque année des observations aux actionnaires ; en lien avec l'AVAS, il propose en AG des résolutions qui font avancer l'entreprise.

AVAS-SICTAME est la seule liste à vous offrir une alliance de compétences et l'appui d'un double réseau :

- l'**AVAS**, 1^{ère} association d'actionnaires salariés créée en France il y a 26 ans et présente au sein de Total, **participe à tous les combats pour promouvoir et défendre l'actionariat salarié et pour en assurer une représentation véritable et indépendante**.
- le **SICTAME**, créé en 1977, est l'héritier des premiers syndicats de Cadres et Techniciens de l'EP en France. En 2004, il a rejoint l'**UNSA** (Union Nationale des Syndicats Autonomes). Son **audience dans le Groupe va croissant** : 1^{er} chez Total SA et à l'Amont et dans l'encadrement, il est aussi actif dans l'Aval et la Chimie.

Pour que progresse la démocratie sociale dans l'entreprise, pour être respectés,

VOTEZ la liste AVAS - SICTAME :

1	BUTORI Bernard	Elf EP	15	CHARRIN Elisabeth	Total SA
2	HENRI Bruno	Total SA	16	COUSSON Philippe	Elf EP
3	ROUSEAU Isabelle	Total RM	17	AGNES Chantal	Total RM
4	TAUPY Jean-Alain	Total SA	18	AMERYCKX Sylvie	La Mure Bianco
5	CLERGEAT Benoît	Elf EP	19	SOUDRON Isabelle	Elf EP
6	LEFEVRE Vincent	Total RM	20	GENERO Georges	SASCA
7	BOLIS DACHET Nathalie	La Mure Bianco	21	VAESSEN Véronique	Total RM
8	JACQUEMIN Marc	Elf EP	22	LEQUESNE William	Total Petrochemicals France
9	BRAGUIER Frédérique	TIGF	23	PISANI Valérie	Total SA
10	GIDE Pierre	Total Raffinage Chimie	24	ABASSI Malek	Total RM
11	KAUFMAN Gustavo-Ariel	Total SA	25	SERAISSOL Bernard	Elf EP
12	VAQUIE Jean	Total RM	26	BIDEGAIN Jean-Pierre	Total SA
13	DUVAL Christine	Elf EP	27	TERREE Emmanuel	Total RM
14	VASSET Michel	Total Petrochemicals France	28	BALEIX Jean-Michel	Total SA

Cette équipe défend une conception **authentique et démocratique** de la représentation des actionnaires salariés. Formée de personnes reconnues professionnellement, elle couvre une large gamme de métiers et de responsabilités.

⁵ Voir le bulletin AVAS-SICTAME, ainsi titré, de [novembre 2005](#) et le bulletin de juin 2008: « [Des actions gratuites pour tous](#) »

⁶ Voir la communication SICTAME du 15 mars 2011 : « [Souscrire ou pas ... telle est la question !](#) ».